

André Lemaire **« Les ministères dans l'Eglise »**

A/ Les fondements

Dans l'évangile :

Après son baptême, Jésus prêche. Sa prédication s'adresse à tous.

Un groupe restreint de 12 disciples l'accompagne dans ses prédications. Ils ont abandonné leur métier pour le suivre. Ils forment une communauté et mettent tout en commun.

Jésus les forme, enseigne avec des paraboles puis les envoie en mission.

Lavement des pieds : attitude de service

Dans les actes des apôtres : des ministères.

Les apôtres sont des missionnaires envoyés par la communauté chrétienne.

Image du corps dans les Actes des Apôtres. L'Eglise est peuple de Dieu, corps du Christ.

Une communauté organisée et structurée, condition nécessaire à sa croissance.

L'esprit Saint incite à témoigner jusqu'aux confins de la terre. Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez leurs péchés, ils lui seront remis, ceux à qui les retiendrez, ils leur seront retenus (Jn 20, 22-23).

Les ministres représentent l'autorité du Christ qu'ils exercent en son nom. « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera tenu au ciel pour lié et tout ce que vous délierez sur la terre sera tenu au ciel pour délié (Mt 18). L'autorité doit être un service et non une domination, au service de la Parole de Dieu, de l'annonce de la bonne nouvelle et de la communauté.

L'exercice de l'autorité dans l'Eglise ne peut se passer d'une participation active de la communauté. Le ministre ne peut prétendre à lui tout seul monopoliser tous les dons. Il n'est qu'au service de la proclamation de la parole de Dieu, et de l'animation de la communauté chrétienne conformément à l'Evangile.

B/ Les dérives

Intégration progressive du ministère chrétien dans une société organisée.

Au II^{ème} siècle, instauration progressive d'une hiérarchie de pouvoir, avec une relation de dépendance économique. Le prêtre devient l'homme de la messe.

Au IV^{ème} siècle, affaiblissement de l'autonomie des églises locales et fonctionnarisation de plus en plus grande des ministres.

En 1073, élection du pape Grégoire VII qui imposera la règle de célibat des prêtres.

XIII^{ème} siècle : fonctions centrées sur le culte. Le prêtre perçu comme célébrant, ayant le pouvoir de célébrer la messe, en latin (langue qui n'est plus comprise par le peuple). Saint Thomas d'Aquin : « le but principal du pouvoir d'ordre (ordination) est la consécration du corps du Christ, sa distribution aux fidèles et la justification des fidèles de leur péché....Ceux qui reçoivent le sacrement de l'ordre sont, de ce fait, mis à la tête des fidèles ».

XVI^{ème} siècle : crise de la réforme. Luther réagit et refuse la distinction sacerdoce-laïcat. Nécessité d'avoir de vrais pasteurs dont le ministère principal soit la Parole.

Concile de Trente, en 1593, création des séminaires. Formation uniforme.

Concile Vatican I, 1870 : pape et infaillibilité du pape ; affirme une hiérarchie dans l'Eglise.

Concile Vatican II 1962-1965 : Eglise, peuple de Dieu. Les ministères ne se placent pas au-dessus mais dans l'Eglise. Les ministres qui disposent d'un pouvoir sacré sont au service de leurs frères. C'est l'assemblée eucharistique qui est le centre de la communauté chrétienne présidée par le prêtre.

C/ Les propositions

Un ministère des femmes ? Une société où les femmes peuvent avoir les mêmes responsabilités que les hommes.

Le prêtre, animateur, responsable et solidaire d'une communauté chrétienne et non homme du sacré. Prêtre à l'intérieur et au service du peuple de Dieu et non au-dessus, actualisant et rendant visible le Christ. Attentif à ne pas confondre animation de la communauté chrétienne et service d'une idéologie. Conception du ministère comme une fonction consistant à signifier la présence et l'activité du Christ chef de son Eglise et ayant son origine dans l'action de l'Esprit Saint.

Dieu parle aux hommes par certains hommes choisis et envoyés par Lui, animés par le don de l'Esprit. La reconnaissance de la grandeur de la fonction au service de la Parole ne doit pas conduire à considérer le prêtre comme un surhomme.

Une Eglise adaptée au contexte socio culturel d'aujourd'hui, au monde actuel.

Des ministères pour un temps déterminé dans la logique de la conception chrétienne comme fonction.

L'Eglise est-elle obligée de se structurer suivant la triple hiérarchie : épiscopat, presbytérat et diaconat ? L'ordination est-elle indispensable à la validité du ministère ?